

TARIFS

AU 1ER AVRIL 2016

Employeur + 70 ans ⁽¹⁾
en situation de handicap ou
de dépendance ⁽²⁾

Employeur - 70 ans

JOUR

Tarif maximum pour 1 heure

Employé(e) familial(e) A et B

Semaine	Entre 14,10 € et 14.19 €	Entre 15,10 € et 15.19 €
Dimanche + Jours Fériés	Entre 17,63 € et 17.74 €	Entre 18,63 € et 18.74 €

Assistant(e) de vie A, B et C : employeur en situation de dépendance ou de handicap

Semaine	Entre 14,42 € et 14.93 €	Entre 15,43 € et 15.93 €
Dimanche + Jours Fériés	Entre 18,03 € et 18.66 €	Entre 19,04 € et 20.66 €

PRÉSENCE DE NUIT

Pour 11 heures.

Dormir dans une chambre séparée (sans interventions)

Semaine	62,23 €	67,23 €
Dimanche + Jours Fériés	77,79 €	84,04 €

Dormir dans une chambre séparée (avec interventions ponctuelles)

Semaine	76,42 €	82,42 €
Dimanche + Jours Fériés	95,53 €	103,03 €

Ces tarifs incluent une période de présence de nuit de 22h00 à 06h00, rémunérée par une indemnité forfaitaire ainsi que des heures de travail effectif.

GARDE MALADE DE NUIT

Pour 12 heures.

Semaine	118,05 €	128,05 €
Dimanche + Jours Fériés	147,56 €	160,06 €

Rester auprès du malade sans disposer de chambre personnelle (à l'exclusion des soins)

REMARQUES

Ces tarifs, établis dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI), tiennent compte des frais de gestion, et d'une indemnité de 10 % pour les congés payés.

Frais de gestion de l'AGAD (inclus dans le tarif) :
- 18,53 % sur le salaire brut (prestation de jour)
- 14,87 % sur le salaire brut (prestation de nuit)

DEVIS PERSONNALISÉ
ET GRATUIT
SUR SIMPLE DEMANDE

(1) Exonération, partielle ou totale, des cotisations patronales de sécurité sociale (hors accident du travail)
(2) Bénéficiaire de l'APA, d'une PCH, d'une AES, de la majoration tierce personne ou d'une carte d'invalidité à 80%.